

POPULATION & SOCIÉTÉS

Populations départementales : bilan 1975-1995

Droit de réponse

En présentant à cette même place le récent débat sur les catégories ethniques qui m'a opposé à l'Ined, M. Lévy écrit que « depuis 1990, Hervé Le Bras attise au contraire les inquiétudes du public en cherchant à discréditer les études démographiques en général et l'Ined en particulier ». M. Lévy ignore sans doute que depuis 1990, j'ai publié de nombreux ouvrages « d'études démographiques en général », traduits dans plusieurs langues étrangères et repris en collection de poche : « Le peuplement de l'Europe », La Documentation française, 1997 ; « Les Trois France », Odile Jacob, 1995, « Le sol et le sang », Ed. de l'Aube, 1994, « La planète au village », DATAR/ed. de l'Aube, 1993, « Marianne et les lapins : l'obsession démographique », O. Orban puis Hachette-Pluriel, 1992, etc.

Ces travaux, ainsi que de nombreux articles scientifiques et communications dans des colloques m'ont valu en 1996 le prix de l'Union rationaliste. Ils ont aussi joué un rôle dans ma nomination au Conseil National des Sciences Sociales (CNSS) où je suis le seul démographe. Ils expliquent ma présence aux conseils d'administration de l'École Normale Supérieure (rue d'Ulm), de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), du mouvement universel pour la responsabilité sociale (MURS), etc. Depuis dix ans, je dirige en outre la seconde institution de recherche démographique en France après l'Ined (en dimension) le Laboratoire de Démographie Historique (EHESS/CNRS).

Ceci explique cela : j'ai le droit de m'exprimer librement sur la Démographie, et d'en souligner, démonstrations à l'appui, les erreurs ou les dérives, y compris lorsqu'elles proviennent de l'Ined : l'Ined doit apprendre qu'il n'est aucunement propriétaire de la science démographique. Si j'écris que « La démographie est en passe de devenir en France un moyen d'expression du racisme », ce que je démontre sur plus de deux cents pages dans mon dernier ouvrage (« Le Démon des origines », Ed. de l'Aube, 1998), l'Ined qui n'est pas nommé dans cette phrase n'est aucunement fondé à m'intenter un procès, encore moins de le financer avec l'argent qui lui est donné par l'État pour faire de la recherche.

Hervé LE BRAS

La France organise en mars 1999 son 33ème recensement de la population ; les recensements précédents ont eu lieu en 1946, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982 et 1990. Suivant une recommandation de la Commission européenne, plusieurs pays de l'Union, qui effectuent des recensements tous les dix ans, feront le prochain en 2001. Aux États-Unis, le recensement est décennal depuis 1790, et le prochain aura lieu en 2000, après 1990. La périodicité décennale est également observée en Inde, Indonésie, Argentine, Hongrie, au Mexique et au Brésil. Certains pays comme le Canada, l'Australie et le Japon ont opté pour le rythme quinquennal, mais de nombreux autres ne suivent pas une périodicité régulière. Certains pays en Europe – le Danemark depuis 1976 et aussi la Suède, la Finlande et les Pays-Bas – utilisent des registres permanents tenus par les municipalités, où chaque ménage doit déclarer tout changement de domicile ou de composition, et les complètent par des enquêtes.

◆ Populations locales moins bien connues

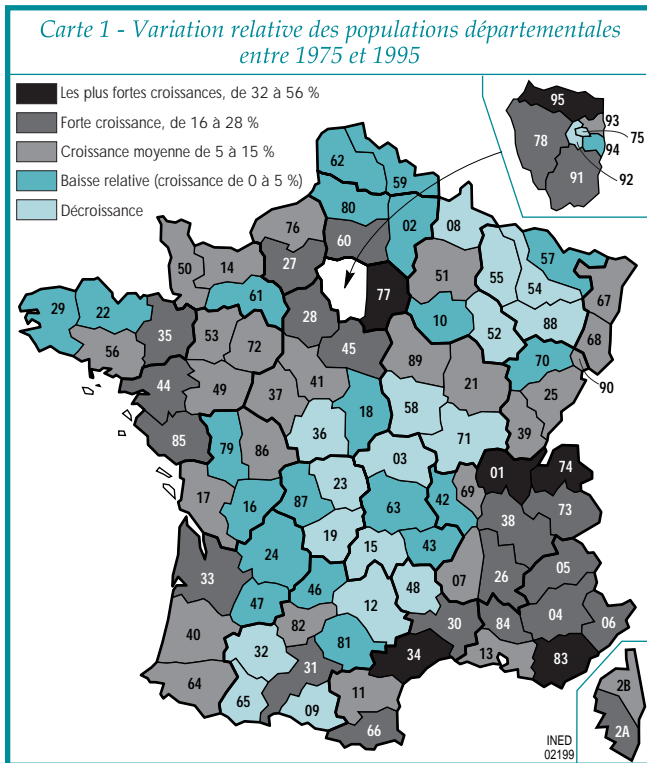
De nos jours en France, le dénombrement de la population totale ne réserve plus guère de surprise. D'un recensement au suivant, les nombres de naissances et de décès sont suivis de façon quasi parfaite ; les flux d'immigration et surtout d'émigration sont certes nettement moins précisément mesurés, mais leur valeur et celle de leur différence sont suffisamment faibles – relativement à celle de la population présente – pour que l'erreur commise sur l'estimation de la population totale reste limitée.

Il n'en va pas de même pour les populations des collectivités locales. Moins celles-ci sont peuplées, plus grande est l'importance relative de la mobilité des habitants, arrivées et départs, par rapport aux naissances et décès. En l'absence de registres des dénombrements comparables aux registres d'état civil et sauf « recensement intermédiaire » organisé pour certaines communes en forte croissance, les statisticiens utilisent diverses sources administratives (taxe

d'habitation, branchements électriques, fichier électoral, inscriptions scolaires, prestations familiales...) pour mettre à jour, entre deux recensements, les populations des régions et départements, non sans retards et approximations [1]. Mais c'est seulement le recensement général – dans lequel est posée la question « où habitiez-vous le 1^{er} janvier 1990 ? » – qui permettra d'établir un bilan précis des migrations, internes et externes.

Après les recensements de 1982 et 1990, il était apparu que la fin des « Trente Glorieuses » avait entraîné d'une part une baisse de la mobilité résidentielle suivie vers 1986 d'une stabilisation [2], d'autre part le retournement du mouvement séculaire accentuant le

pois de l'agglomération parisienne. Mais, depuis 1975, « l'Île-de-France offre un bilan migratoire contrasté, très fortement déficitaire à Paris et dans les départements de la Petite couronne et fortement excédentaire pour ceux de la Grande Couronne » [3]. Entre 1982 et 1990, dans deux départements seulement, la Seine-et-Marne et la Haute-Savoie [4], le nombre d'emplois s'était accru de plus de 20 %, ce qu'on pouvait associer, au moins en partie, aux grands chantiers de Disneyland – Paris et des Jeux Olympiques d'Albertville. Selon les estimations de l'INSEE présentées ici, ce dynamisme s'est prolongé puisque, sur la période 1990-1995, ces deux départements ont connu une croissance migratoire moyenne de + 1,0 % par an, la moyenne nationale étant de + 0,1 % ; seulement trois départements du Midi [5], pour des raisons liées aux prises de retraite, ont une croissance migratoire moyenne plus rapide : Hérault (1,3 %), Var et Alpes-de-Haute-Provence (1,1 %).



◆ Du Languedoc au Limousin

Le bilan présenté page 3 porte sur les vingt années 1975-1995. La première colonne concerne la population mesurée au recensement de 1975, la deuxième colonne celle estimée par l'INSEE en 1995, à partir des résultats du recensement de 1990 (1). Les totaux font respectivement 52,7 et 58,1 millions d'habitants, soit un accroissement absolu de 5,4 millions et un accroissement relatif de 10,3 % ; les variations relatives régionales vont de + 24 % (Languedoc-Roussillon) à - 3 % (Limousin), les variations relatives départementales de + 56 % (Seine-et-Marne) à - 13 % (Creuse), Paris étant avant-dernier avec - 7 % (carte 1). Dans 3 régions (Lorraine, Auvergne, Limousin) et 19 départements, la population a diminué entre 1975 et 1995.

(1) Il s'agit plus précisément de la « population moyenne » en 1975 et 1995, moyennes entre les estimations aux 1^{er} janvier et 31 décembre. Les estimations de populations départementales au 1^{er} janvier 1996 ont été publiées en août 1998, dans les TEF de l'INSEE [6].

Tableau 1 - Comparaison, à population totale égale, de la population 1995 et de celle de 1975 augmentée de 10,3 % (milliers)

77 Seine-et-Marne	347	49 Maine-et-Loire	25	46 Lot	- 10	23 Creuse	- 35
95 Val-d'Oise	183	67 Bas-Rhin	23	69 Rhône	- 10	52 Haute-Marne	- 35
83 Var	178	37 Indre-et-Loire	17	39 Jura	- 12	63 Puy-de-Dôme	- 39
78 Yvelines	175	04 Alpes-de-Haute-Provence	15	09 Ariège	- 16	36 Indre	- 40
34 Hérault	148	14 Calvados	15	50 Manche	- 16	58 Nièvre	- 41
31 Haute-Garonne	137	2A Corse-du-Sud	12	70 Haute-Saône	- 16	80 Somme	- 41
91 Essonne	132	05 Hautes-Alpes	12	51 Marne	- 18	12 Aveyron	- 41
74 Haute-Savoie	126	56 Morbihan	10	72 Sarthe	- 20	22 Côtes-d'Armor	- 45
38 Isère	116	11 Aude	5	43 Haute-Loire	- 20	29 Finistère	- 47
06 Alpes-Maritimes	110	21 Côte-d'Or	4	47 Lot-et-Garonne	- 20	08 Ardennes	- 49
60 Oise	94	82 Tarn-et-Garonne	2	32 Gers	- 22	93 Seine-Saint-Denis	- 50
33 Gironde	93	64 Pyrénées-Atlantiques	1	10 Aube	- 22	02 Aisne	- 50
01 Ain	85	89 Yonne	0	24 Dordogne	- 24	76 Seine-Maritime	- 54
45 Loiret	68	40 Landes	0	25 Doubs	- 25	88 Vosges	- 54
27 Eure	68	07 Ardèche	- 1	79 Deux-Sèvres	- 25	03 Allier	- 66
35 Ille-et-Vilaine	63	41 Loir-et-Cher	- 1	65 Hautes-Pyrénées	- 27	42 Loire	- 70
30 Gard	61	2B Haute-Corse	- 3	18 Cher	- 29	71 Saône-et-Loire	- 76
44 Loire-Atlantique	58	68 Haut-Rhin	- 4	15 Cantal	- 29	54 Meurthe-et-Moselle	- 81
84 Vaucluse	58	86 Vienne	- 4	19 Corrèze	- 30	57 Moselle	- 94
66 Pyrénées-Orientales	45	90 Territoire de Belfort	- 4	61 Orne	- 30	94 Val-de-Marne	- 100
28 Eure-et-Loir	40	13 Bouches-du-Rhône	- 6	55 Meuse	- 31	62 Pas-de-Calais	- 111
73 Savoie	30	53 Mayenne	- 7	81 Tarn	- 31	92 Hauts-de-Seine	- 176
85 Vendée	28	17 Charente-Maritime	- 9	16 Charente	- 32	59 Nord	- 211
26 Drôme	27	48 Lozère	- 10	87 Haute-Vienne	- 33	75 Paris	- 406

Tableau 2 - Populations 1975 et 1995 des régions et départements.

Départements	Population moyenne		Rapport	Différence	Départements	Population moyenne		Rapport	Différence
	1975	1995				1975	1995		
75 Paris	2 298	2 129	0,927	- 169	22 Côtes-d'Armor	527	536	1,018	9
77 Seine-et-Marne	761	1 187	1,559	426	29 Finistère	806	842	1,045	36
78 Yvelines	1 086	1 373	1,264	287	35 Ille-et-Vilaine	705	841	1,192	136
91 Essonne	923	1 150	1,246	227	56 Morbihan	566	634	1,121	69
92 Hauts-de-Seine	1 435	1 408	0,981	- 28	Bretagne	2 604	2 853	1,096	250
93 Seine-Saint-Denis	1 321	1 407	1,065	86	16 Charente	338	341	1,009	3
94 Val-de-Marne	1 213	1 237	1,020	25	17 Charente-Maritime	499	542	1,085	42
95 Val-d'Oise	844	1 113	1,320	270	79 Deux-Sèvres	337	347	1,030	10
Ile-de-France	9 881	11 004	1,114	1 124	86 Vienne	358	391	1,092	33
08 Ardennes	309	292	0,944	- 17	Poitou-Charentes	1 532	1 620	1,058	89
10 Aube	285	293	1,027	8	24 Dordogne	374	389	1,040	15
51 Marne	531	568	1,069	37	33 Gironde	1 066	1 269	1,190	203
52 Haute-Marne	212	200	0,940	- 13	40 Landes	289	319	1,102	30
Champagne-Ardenne	1 338	1 352	1,011	14	47 Lot-et-Garonne	293	303	1,033	10
02 Aisne	534	539	1,009	5	64 Pyrénées-Atlantiques	536	593	1,105	57
60 Oise	609	767	1,258	157	Aquitaine	2 558	2 872	1,123	314
80 Somme	539	553	1,027	14	09 Ariège	138	136	0,990	- 1
Picardie	1 683	1 859	1,105	177	12 Aveyron	279	266	0,955	- 13
27 Eure	425	537	1,264	112	31 Haute-Garonne	780	998	1,279	218
76 Seine-Maritime	1 174	1 242	1,058	68	32 Gers	176	172	0,980	- 4
Haute-Normandie	1 600	1 779	1,112	180	46 Lot	151	157	1,039	6
18 Cher	317	321	1,013	4	65 Hautes-Pyrénées	227	224	0,983	- 4
28 Eure-et-Loir	337	411	1,222	75	81 Tarn	338	342	1,010	3
36 Indre	249	234	0,941	- 15	82 Tarn-et-Garonne	184	205	1,115	21
37 Indre-et-Loire	480	547	1,139	67	Midi-Pyrénées	2 273	2 500	1,100	227
41 Loir-et-Cher	285	313	1,100	28	19 Corrèze	241	236	0,980	- 5
45 Loiret	493	612	1,242	119	23 Creuse	146	127	0,866	- 20
Centre	2 159	2 438	1,129	279	87 Haute-Vienne	353	356	1,009	3
14 Calvados	563	636	1,130	73	Limousin	739	718	0,971	- 21
50 Manche	453	484	1,069	31	01 Ain	379	503	1,329	124
61 Orne	294	294	1,001	0	07 Ardèche	258	284	1,099	26
Basse-Normandie	1 310	1 414	1,080	104	26 Drôme	364	428	1,176	64
21 Côte-d'Or	457	508	1,112	51	38 Isère	865	1 070	1,238	205
58 Nièvre	245	230	0,937	- 15	42 Loire	743	749	1,008	6
71 Saône-et-Loire	570	553	0,970	- 17	69 Rhône	1 429	1 567	1,096	137
89 Yonne	301	332	1,105	31	73 Savoie	306	368	1,202	62
Bourgogne	1 573	1 624	1,032	51	74 Haute-Savoie	450	622	1,383	172
59 Nord	2 511	2 559	1,019	48	Rhône-Alpes	4 793	5 590	1,166	797
62 Pas-de-Calais	1 405	1 439	1,024	34	03 Allier	378	352	0,929	- 27
Nord-Pas-de-Calais	3 916	3 998	1,021	82	15 Cantal	167	155	0,929	- 12
54 Meurthe-et-Moselle	722	716	0,991	- 6	43 Haute-Loire	206	207	1,004	1
55 Meuse	204	194	0,950	- 10	63 Puy-de-Dôme	581	602	1,036	21
57 Moselle	1 006	1 016	1,010	10	Auvergne	1 332	1 315	0,987	- 17
88 Vosges	398	385	0,968	- 13	11 Aude	273	306	1,120	33
Lorraine	2 331	2 311	0,992	- 19	30 Gard	497	610	1,226	112
67 Bas-Rhin	884	998	1,129	114	34 Hérault	651	866	1,330	215
68 Haut-Rhin	636	698	1,097	62	48 Lozère	75	73	0,974	- 2
Alsace	1 520	1 696	1,116	176	66 Pyrénées-Orientales	302	378	1,252	76
25 Doubs	471	495	1,051	24	Languedoc-Roussillon	1 798	2 233	1,242	434
39 Jura	239	252	1,054	13	04 Alpes-de-Haute-Provence	113	139	1,237	27
70 Haute-Saône	223	230	1,030	7	05 Hautes-Alpes	98	120	1,221	22
90 Territoire de Belfort	128	137	1,069	9	06 Alpes-Maritimes	820	1 014	1,237	195
Franche-Comté	1 062	1 115	1,049	53	13 Bouches-du-Rhône	1 638	1 801	1,099	163
44 Loire-Atlantique	938	1 093	1,165	155	83 Var	631	874	1,386	244
49 Maine-et-Loire	633	723	1,142	90	84 Vaucluse	393	491	1,251	99
53 Mayenne	263	282	1,075	20	Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 691	4 439	1,203	748
72 Sarthe	492	522	1,062	30	2A Corse-du-Sud	102	125	1,222	23
85 Vendée	453	527	1,164	74	2B Haute-Corse	126	136	1,078	10
Pays de la Loire	2 778	3 147	1,133	369	Corse	228	260	1,142	32
					France Métropolitaine	52 699	58 139	1,103	5 440

Source : INSEE [3]

Pour raisonner à solde nul, c'est-à-dire à population totale égale, on a comparé pour chaque département la population de 1995 et la population de 1975 accrue de 10,3 % (tableau 1). Dans les échanges théoriques ainsi mesurés, 37 départements seulement sont excédentaires et 59 déficitaires : aux 19 qui présentent une baisse absolue s'en ajoutent 40 autres dans lesquels l'augmentation relative réelle est plus faible que l'accroissement moyen de 10,3 %.

Le département où l'excédent ainsi mesuré est maximal est encore la Seine-et-Marne avec 347 000 personnes. La Haute-Savoie est au 8ème rang, trois départements d'Île-de-France, le Var, l'Hérault et la Haute-Garonne s'intercalant. Paris est le département dont le déficit est maximal avec une perte théorique de 406 000 habitants, celle de la Creuse n'étant que de 35 000 habitants.

En faisant le même calcul par régions, les choses apparaissent nécessairement plus équilibrées. Les deux régions les plus excédentaires – Provence-Alpes-Côte d'Azur (367 000) et Rhône-Alpes (302 000) – représentent à elles deux plus de la moitié du total des excédents régionaux. Les pertes régionales les plus importantes, Nord-Pas-de-Calais (- 323 000) et Lorraine (- 260 000) sont plus faibles que celles de Paris. Mais, sur la période 1975-1995, celles-ci correspondent au desserrement d'une agglomération par ailleurs en croissance ralentie, alors que les pertes du Nord-Pas-de-Calais et de la Lorraine correspondent à

des crises régionales de l'emploi.

Ces types de bilans peuvent évidemment, sous diverses réserves, être transposés à d'autres populations locales et, grâce aux recensements, les évolutions peuvent être analysées par âges, sexes, catégories sociales... L'éclairage ainsi donné aux décisions publiques et privées de tous ordres justifie largement le temps consacré par chaque ménage ainsi que les dépenses et efforts engagés par les collectifs pour la réussite du recensement.

Michel Louis LÉVY

RÉFÉRENCES

- [1] Jean-Claude LABAT : « Les estimations localisées de population », *Courrier des statistiques*, n° 74, août 1995, p. 29-32, INSEE
- [2] Daniel COURGEAU, Denise PUMAIN : « Baisse de la mobilité résidentielle », *Population et Sociétés*, n° 179, avril 1984 – « Mobilité par temps de crise », n° 279, mai 1993
- [3] Liliane LINCOT, Bruno LUTINIER : *Les évolutions démographiques départementales et régionales entre 1975 et 1994*, INSEE-Résultats, n° 600-601, février 1998
- [4] Michel Louis LÉVY : « Création d'emplois et variation du chômage », *Population et Sociétés*, n° 260, septembre 1991
- [5] Bruno LUTINIER et Arnaud STÉPHANY : « Les évolutions récentes de population dans les départements et régions », *INSEE-Première*, n° 511, février 1997
- [6] *Tableaux de l'Économie Française 1998-1999*, mot « Régions – départements », p. 12-13, 1998, INSEE

Emploi

La durée d'une vie de travail (*)

Au moment où l'attention se porte à nouveau sur le remplacement de la notion d'âge de la retraite par celle de durée d'activité professionnelle sur la vie entière (1), paraît une mise au point sur la mesure de cette grandeur qui complètera les travaux disponibles (2).

On peut d'abord calculer une durée du travail « apparente » ou « du moment » en utilisant les comportements actuels d'entrée dans – et de sortie de la vie professionnelle.

L'espérance apparente d'années d'activité a ainsi, pour les hommes, beaucoup diminué depuis cent ans, d'environ 57 ans en 1896 à quelque 40 ans en 1996 et pourrait désormais rester assez stable. Pour les femmes au contraire, après s'être abaissée lentement de 29 ans en 1896 à 27 ans en 1971, elle remonte depuis (30 ans en 1996). Si on tient compte de la mortalité en cours de carrière professionnelle, qui réduit

de fait la durée moyenne passée en activité, l'allure de l'évolution reste la même : pour les hommes, l'espérance effective d'années d'activité, d'abord croissante d'environ 39 ans en 1896 à 42 ans en 1956 s'abaisse à 35 ans en 1996 ; pour les femmes, elle est restée longtemps stable autour de 21 ans et augmente depuis les années 1960 jusqu'à 29 ans environ.

Les âges d'entrées et de sortie de la vie professionnelle, les phases d'interruption de celle-ci et les risques de chômage sont très différents, non seulement entre hommes et femmes, mais aussi entre type d'emplois et niveaux de formation : quoique entrant plus tard dans la vie professionnelle, les personnes très diplômées ont l'espérance d'emploi la plus longue. Aux conditions de 1997, les diplômés du supérieur ont 32 ans d'espérance d'années de travail, les bacheliers 30, les diplômés d'un CAP ou d'un BEP 30 aussi, les diplômés d'un brevet 28. Loin derrière, ceux qui n'ont aucun diplôme n'ont que 24 ans 1/2 d'espérance d'emploi.

Autre concept « transversal », l'amplitude moyenne de carrière du moment, obtenue en comparant l'âge moyen actuel de sortie d'activité des plus de 50 ans et l'âge moyen actuel d'entrée en activité des moins de 30 ans. Celle-ci a perdu 7 ans en 28 ans, passant de 44 ans en 1969 à 37 ans en 1997. Les deux extrémités de la vie professionnelle interviennent chacune pour moitié dans cette réduction.

◆ Plus ou moins de travail dans une vie plus longue

Ces résultats « transversaux » doivent évidemment être confrontés aux durées réelles, « longitudinales », pendant lesquelles ont travaillé les générations successives. « Chez les hommes, le nombre moyen d'années d'activité professionnelle effective, c'est-à-dire prenant en compte la mortalité, a peu diminué, de 39 ans à environ 35 ans 1/2, alors que chez les femmes, il a considérablement augmenté : de 20 ans pour les femmes nées en 1890 à, probablement, 32 ans 1/2 pour celles nées en 1970 ».

Pour les hommes le resserrement de la période d'activité sur les âges adultes, résultant de l'allongement de la durée des études et de l'abaissement de l'âge de la retraite a été presque compensé par le recul de la mortalité, si bien que la durée effective de travail a peu baissé. Quant aux femmes, les effets de l'augmentation de la durée de leur vie professionnelle se sont au contraire cumulés avec ceux de la baisse de la mortalité.

En heures travaillées, les hommes passent de 83 000 heures pour ceux nés en 1910 à probablement 52 000 pour ceux nés en 1970, voire 57 000 en cas de remontée de l'âge de la retraite. Pour les femmes, les résultats sont stables : 42 000 heures pour les femmes nées en 1890, 38 000 pour celles nées en 1910, probablement 40 000 pour celles nées en 1970.

M.L.

(*) D'après « La durée d'une vie de travail, une question de génération » par Olivier MARCHAND, Claude MINNI et Claude THÉLOT, *Premières synthèses*, n° 50-2, décembre 1998, DARES, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

(1) « La durée d'activité professionnelle » par Nicolas BROUARD et Michel Louis LÉVY, *Population & Sociétés*, n° 152, novembre 1981.

(2) « L'analyse longitudinale de la population active : une typologie des profils de carrière des générations française de 1911 à 1935 » par Robert KASPARIAN, *Population*, 1993/3, mai-juin.